



NOTE DE TRAVAIL

QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 3 : Amélioration de la performance du système de navigation aérienne

3.1 : Propositions visant à améliorer l'efficacité des services de navigation aérienne à l'appui du LTAG

GESTION AMÉLIORÉE DE L'ESPACE AÉRIEN SITUÉ AU-DESSUS DE LA HAUTE MER POUR CONTRIBUER À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF AMBITIEUX À LONG TERME (LTAG)

(Note présentée par le Sultanat d'Oman)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note fait état des questions stratégiques abordées dans la Région MID concernant la croissance du trafic affectant cette région et les régions mondiales. Elle vise à appuyer les objectifs du Plan mondial de navigation aérienne (GANP, Doc 9750), à savoir renforcer davantage la sécurité, la capacité et l'efficacité du système mondial de l'aviation civile tout en améliorant ou en conservant au moins le niveau de sécurité, et d'adopter l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) pour la réduction à zéro des émissions nettes de carbone de l'aviation d'ici 2050, conformément au *rapport de la Commission technique de la 41^e session de l'Assemblée* (Doc 10186).

Suite à donner : La Conférence est invitée à approuver les mesures proposées au paragraphe 3.

1. INTRODUCTION

1.1 À mesure de l'évolution continue du transport aérien mondial, l'espace aérien au-dessus de la haute mer, à la jonction des régions Moyen-Orient et Asie/Pacifique, est devenu un couloir de transit crucial pour les vols reliant l'Europe et la Région Asie/Pacifique. Cet espace aérien stratégique contribue au passage efficace et en toute sécurité des vols de nombreuses entreprises de transport aérien, améliorant ainsi la connectivité entre ces deux grandes régions du monde.

1.2 La 41^e session de l'Assemblée de l'OACI a adopté un objectif ambitieux à long terme (LTAG) pour l'aviation internationale de réduction à zéro des émissions nettes de carbone d'ici 2050, à l'appui de l'objectif de température fixé par l'Accord de Paris de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Pour atteindre le LTAG, il faudra tabler sur l'effet combiné de multiples réductions des émissions de CO₂ : adoption accélérée de technologies aéronautiques novatrices, rationalisation des opérations aériennes et production et utilisation accrues de carburants d'aviation durables (SAF).

2. CONTEXTE

2.1 La conclusion n° 6 des PIRG/RASG, prise lors de la 20^e réunion du Groupe régional Moyen-Orient de planification et de mise en oeuvre de la navigation aérienne (MIDANPIRG/20) et de la 10^e réunion du Groupe régional de sécurité de l'aviation – Moyen-Orient (RASG-MID/10), porte sur la coordination pour améliorer la gestion de l'espace aérien situé au-dessus de la haute mer entre les régions MID et Asie-Pacifique (APAC). La Région MID de l'OACI est chargée de lancer et d'encourager des initiatives inter-régionales et sous-régionales visant à améliorer la gestion de l'espace aérien à la jonction avec la Région Asie/Pacifique ; en outre, les États et les parties prenantes de l'aviation sont encouragés à collaborer et à soutenir les initiatives de développement de l'espace aérien visant à renforcer la sécurité et à améliorer l'efficacité.

2.2 En référence à la septième réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile de la région Moyen-Orient (DGCA-MID/7), qui s'est tenue à Riyad (Arabie saoudite) les 19 et 20 mai 2024, le Secrétaire général de l'OACI a fait état dans son discours d'ouverture des objectifs stratégiques et domaines d'intervention prioritaire ciblés actuellement par l'Organisation. Il a notamment souligné :

- a) la nécessité de collaborer pour réaliser l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) de réduction à zéro des émissions nettes de carbone d'ici 2050, notant l'importance à cet égard des carburants d'aviation durables, des nouvelles technologies et des améliorations opérationnelles ;
- b) l'importance de la collaboration, en affirmant que « le renforcement considérable de notre engagement collectif, tant sur le plan politique que financier, en faveur des programmes et des axes de travail de chacun de ces domaines prioritaires, nous permettra d'agir directement pour réaliser des progrès significatifs et concrets dans la Région Moyen-Orient et au-delà ».

2.3 La Région MID est confrontée à des défis pour faire face à la croissance de la circulation aérienne, principalement en raison de la structure du réseau de routes et de nombreuses difficultés liées aux routes à la jonction avec la région APAC. Il est impératif pour cette région d'optimiser la structure de l'espace aérien afin de gérer l'augmentation des volumes de trafic tout en garantissant la sécurité et l'efficacité opérationnelles.

2.4 La collaboration entre les régions MID et APAC est essentielle pour assurer un flux de trafic aérien fluide et pour répondre efficacement à la croissance du trafic aérien régional et mondial. Elle permettrait en outre d'optimiser les flux de trafic en vue de réaliser des réductions d'émissions de CO₂ contribuant au LTAG.

2.5 Des efforts harmonisés permettront l'échange de pratiques exemplaires, amélioreront l'interopérabilité des systèmes de navigation aérienne et assureront une mise en œuvre uniforme de la navigation fondée sur les performances dans toutes les régions.

2.6 Le Sultanat d'Oman tient compte de l'*approche régionale de collaboration* et a contribué au lancement d'initiatives lors des réunions conjointes qui ont eu lieu avec :

- a) les Émirats arabes unis ;
- b) le Royaume d'Arabie saoudite ;
- c) la République de l'Inde ;
- d) la République islamique du Pakistan ;
- e) l'État du Qatar ;
- f) la République islamique d'Iran.

2.7 Il conviendrait que la structure de l'espace aérien soit revue au niveau des États pour aider ces derniers à faire face à la croissance attendue, mais l'optimisation des routes aériennes nécessiterait dans la plupart des cas une approche régionale. Cette optimisation devient de plus en plus critique dans les régions où la croissance attendue de trafic est supérieure à la moyenne. En coordination avec l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, Oman évalue et étudie les meilleures pratiques pour améliorer le réseau de routes au niveau régional.

2.8 Par conséquent, Oman s'est lancé dans l'initiative du Projet stratégique de l'espace aérien d'Oman (OASP) en juin 2023, axé sur l'optimisation de l'espace aérien, et une partie de ses efforts vise à améliorer la navigation dans l'espace aérien grâce à une structure de réseau de routes améliorée pour accueillir les flux régionaux et internationaux, en tenant compte de l'introduction du concept d'espace aérien avec libre choix de routes (FRA), améliorant ainsi les flux de trafic pour réaliser les réductions d'émissions de CO₂ et, à terme, l'objectif ambitieux à long terme.

2.9 Les grands flux de trafic au Moyen-Orient vont de l'Europe au Moyen-Orient et à l'Asie et vice versa, et Oman a organisé des réunions et des ateliers avec les pays voisins de la région Asie/Pacifique portant sur la manière d'améliorer la gestion des routes afin d'assurer une gestion efficace des grands flux de trafic aérien. Parmi les mesures qui sont étudiées et prises en considération, on peut citer l'introduction de nouvelles structures de routes sous forme de voies aériennes parallèles unidirectionnelles entre Oman et les États voisins, afin d'améliorer le débit de trafic des régions EUR, MID et APAC.

3. SUITE À DONNER PAR LA CONFÉRENCE

La Conférence est invitée à :

- a) prendre note des initiatives exposées, y compris celles initiées par Oman ;
- b) mettre en lumière l'importance de l'optimisation des vols et de la gestion des routes de l'espace aérien en tant qu'objectif immédiat de réduction des émissions de CO₂ à court, moyen et long terme, afin de réaliser enfin l'objectif ambitieux à long terme (LTAG) ;
- c) tenir compte du fait que l'efficacité des routes long-courrier contribuerait de manière significative à l'optimisation de l'exploitation ;
- d) considérer l'optimisation des grands flux de trafic comme une priorité pour les États et l'OACI, et demander à l'OACI de prendre en compte cet effort dans le prochain plan d'activités et les projets de budget ;
- e) demander à l'OACI de mener une coordination étroite avec les États et les usagers de l'espace aérien concernés afin d'engager des initiatives entre bureaux régionaux pour traiter les routes long-courrier sur la base des grands flux de trafic.